

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique : 05/07/2024

Date de la convocation des conseillers : 05/07/2024

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-07-15 - 2.17	
Point de l'ordre du jour	2.17	
Objet	Contrat de location de toiture - Logements sociaux « Bei der aler Schoul »	

Le conseil communal,

Vu la contrat de location conclu avec la société SUDenergie relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des nouveaux logements sociaux à Peppange ("Bei der aler Schoul") ;

Considérant que le contrat de location est conclu pour une durée fixe de 20 (vingt) ans avec une option de prolongation pour deux périodes de 5 (cinq) années successives chacune ;

Considérant que le loyer est fixé à 7,50 € par kW de puissance crête de l'installation ;

Vu l'article 2/425/702300/99001 du budget communal ;

Vu la délibération du 27 septembre 2021 portant approbation du « Contrat Pacte Climat 2.0 » conclu entre l'Administration communale de Roeser et l'Etat et le groupement d'intérêt économique *Klima-Agence* ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le contrat de location conclu avec la société SUDenergie relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des nouveaux logements sociaux à Peppange ("Bei der aler Schoul").

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 26 juillet 2024

La 1^{ère} échevine,
Par délégation du bourgmestre du 24 juillet 2024

Le secrétaire communal ff,